MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

6ème année N° 36 12 août 1958

/ INFORMATIONS POMMES DE TERRE N° 6 /

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les cultures destinées à la production de tubercules de consommation feront l'objet des soins ci-après :

a) Traitement anticryptogamique sur des plants auxquels une protection peut être bénéfique. Faire ce traitement avant le 25 août ;

b) Sur toutes cultures, destruction des fanes 15 jours avant l'arrachage afin d'éviter la contamination des tubercules.

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

Le mildiou a été très virulent cette année. La conservation des tubercules réclame des soins d'autant plus minutieux que le prix des pommes de terre s'élèvera rapidement après écoulement des stocks de tubercules malades.

Il importe, après destruction des fanes, de procéder à l'arrachage par temps sec. Laisser ressuyer les tubercules sur le sol avant de les mettre en sac. Tous les tubercules blessés, malades ou seulement tachés seront éliminés.

L'entrepôt se fera dans des locaux de température régulière, 5° C étant la température idéale ; après 9° C le développement du mildiou est possible en magasin.

Prendre des précautions pour éviter le gel et la pénétration de la lumière qui entraînent le verdissement.

La récolte sera répandue en couche ne dépassant pas 50 cm pour éviter l'échauffement et l'humidité. On fera des cheminées d'aération. Une bonne précaution consiste en l'épandage de chaux éteinte.

Durant l'automne, assurer une large aération au cours des journées ensoleillées.

Egermer les pommes de terre de conservation, soit à la main, soit en utilisant une spécialité commerciale appropriée.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon - 16, rue de la République à MONTPELLIER
Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6/3/56. Reproduction, adaptation réservées.